Envoyé en préfecture le 03/12/2020
Reçu en préfecture le 03/12/2020
Affiché le
ID : 049-200056158-20201126-2020_11_26_2_8-DE

COMMUNE D'ORÉE-D'ANJOU
(Maine-et-Loire)
Conseil Municipal du 26 novembre 2020

L'an deux mille vingt, **le jeudi 26 novembre à vingt heures**, le Conseil Municipal de la Commune « d'Orée-d'Anjou » s'est réuni salle Laurenthéa à Saint-Laurent-des-Autels sous la présidence de Madame Aline BRAY, Maire.

Date de la CONVOCATION ►	19 novembre 2020
DELIBERATION n°2020_11_26_2_8	
Nombre de Conseillers en exercice	53
Présents	48 (liste sur délibération n°DCM_2020_11_26_1_1)
Absents avec pouvoir	4 (liste sur délibération n°DCM_2020_11_26_1_1)
Absents sans pouvoir	1
Secrétaire de séance	François AUDOIN

2.8 – Avis d'enquête publique GALLIANCE

Rapporteur : Ludovic SECHE

EXPOSE :

Le projet présenté par la société GALLIANCE (groupe TERRENA) concerne la construction d'un abattoir situé ZI de l'Hermitage à Ancenis-Saint Géréon, activité relevant de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.
Une enquête publique relative au projet de construction d'un abattoir de volailles a lieu du 9 novembre au 12 décembre.

Par courrier du 22 octobre, la commune d'Orée d'Anjou est sollicitée pour émettre un avis sur le projet, suivant l'arrêté préfectoral n° 2020/ICPE/277 du 16 octobre 2020.
Le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur la demande d'autorisation environnementale, au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture des registres d'enquête.

Après examen par la commission Aménagement du territoire, le projet recueille un avis favorable.
La construction de cet abattoir répond notamment à une mise aux normes sanitaires, avec un objectif de destruction de l'abattoir actuel au moment de la mise en route du nouveau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 33 POUR, 0 CONTRE et 19 ABSTENTIONS :

- ÉMET un avis favorable au projet de construction de l'abattoir ZI de l'Hermitage à Ancenis-Saint Géréon.

Fait et délibéré le 26 novembre 2020.

Pour copie conforme
A Orée-d'Anjou, le 27 novembre 2020
Le Maire

Aline BRAY

Mairie Orée-d'Anjou Maine-et-Loire